

DEPARTEMENT
MEUSE
ARRONDISSEMENT
COMMERCY
Canton de DIEUE SUR MEUSE

Commune de LEVONCOURT

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
Des délibérations du Conseil Municipal du 7 juin 2024

Le 7 juin 2024 à 20H00, le Conseil Municipal étant rassemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Marie-Pierre VERDUN, Maire.

Etaient présents : DAILLY Sylvie, JACQUEMET Jean-Pierre, JACQUEMET Stéphane, THIRION Aline, VERDUN Marie-Pierre, WILLIE Annick.

Etait absent et excusé : JACQUEMIN Jérémy (pouvoir donné à Madame Aline THIRION)

Il a été procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du comité.

Mme Sylvie DAILLY ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

OBJET : ZAENR – IDENTIFICATION DES ZONES D'ACCELERATION DES ENERGIES RENOUELABLES – POUR LE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL – APRES CONCERTATION PUBLIQUE (DCM 30 / 2024)

Par la loi n°2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, l'Etat a souhaité que soient identifiées au sein de chaque commune des « zones d'accélération des énergies renouvelables » (ZAENR), afin de traduire les objectifs de transition énergétique dans une dynamique de planification locale.

Conformément à la délibération du 23 février 2024 – DCM 05 / 2024 :

- Un dossier d'information sur les ZAENR envisagées par la commune a été consultable du 1^{er} mars au 31 mars 2024 en mairie de Levoncourt ;
- Un registre de concertation disponible en mairie a permis au public de formuler ses observations.

Madame le Maire présente le bilan joint à cette concertation :

- Nombre de personnes ayant consigné des observations sur le registre : 0

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

Identifie les Zones d'Accélération pour l'implantation d'installions terrestres de production d'énergies renouvelables (ZAENR) pour le solaire photovoltaïque au sol conformément au plan annexé.

Date de la convocation : 03 06 2024

Nombre de membres : 07

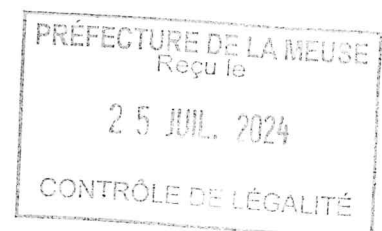
Nombre de présents : 06

Nombre de votants : 07 dont un pouvoir

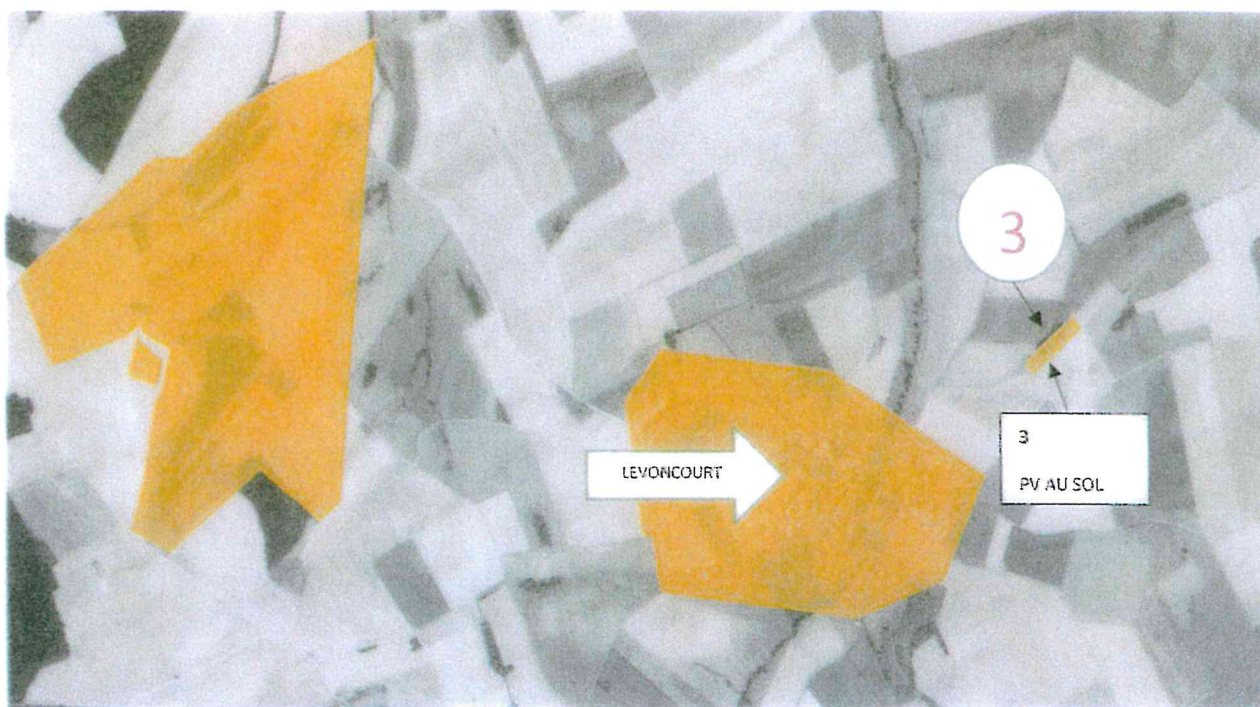
Certifiée exécutoire par le Maire
Compte tenu de la transmission en
Préfecture le 23 juillet 2024 et de la
Publication le 17 juin 2024

Fait et délibéré en séance
Les jour, mois et an susdits
Pour copie conforme

Le Maire



LEVONCOURT - ZAENR



ANNEXE 3

PHOTOVOLTAIQUE AU SOL